



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Auctionsale after bankruptcy in France

À la requête de la
SELARL VOINOT & associés,
Mandataire Liquidateur
à Saint-Dié-des-Vosges

PAPETERIE RAON

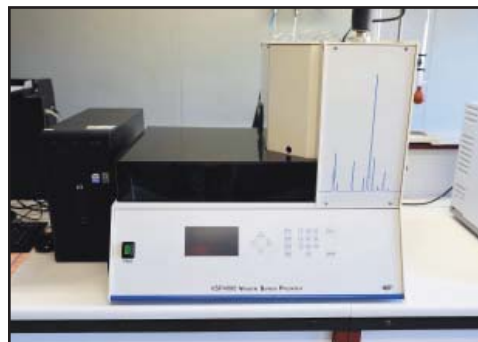


Rue Emile Zola
88110 RAON L'ETAPE

FABRICATION DE PAPIER

PAPER MILL

**VENTE EN SIMULTANÉ SUR
WWW.INTERENCHERES-LIVE.COM
LIVE BIDDING ON THE INTERNET**



Vendredi 16 Novembre 2018
à 14h00

HÔTEL DES VENTES
65 rue de la Prairie
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Friday, November 16th 2018
at 2.00 p.m

AUCTION ROOM
65 rue de la Prairie
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

► **Catalogue complet**
disponible sur notre site internet

► **Detailed catalogue**
on our website

www.lutece-industrie.com

www.interencheres.com

Pour tout renseignement / For all request : Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63

SCP Anne et Germain MOREL

Commissaires-Priseurs Judiciaires associés

65 de la rue Prairie - 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Tél. : +33 (0)3 29 56 13 34 - Fax : +33 (0)3 29 56 99 99

E-mail : maitres.morel@wanadoo.fr

Assisté par : **LUTÈCE INDUSTRIE**

Consultants internationaux en ventes industrielles

60, rue de Castagnary - 75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63 - English and Spanish : 33 (0)7 81 58 50 40

info@lutece-industrie.com

AVIS AUX ACHETEURS

La présente vente publique est régie par les Conditions Générales de Ventes figurant en fin de catalogue et par les Conditions Particulières indiquées ci-après :

VISITES

Vendredi 16 Novembre 2018 de 8h00 à 12h00

**PAPETERIE RAON
Rue Emile Zola
88110 RAON L'ETAPE**

DEROULEMENT DE LA VENTE

La vente aura lieu le Vendredi 16 Novembre 2018 à 14h00

**Hôtel des Ventes :
65 rue de la prairie
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES**

**Par le ministère de Maîtres Anne & Germain MOREL
Commissaires-Priseurs Judiciaires Associés
65 rue de la prairie
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES**

Tel: +33 (0)3 29 56 13 34 / Fax: +33 (0)3 29 56 99 99 / maitres.morel@wanadoo.fr

Les adjudications sont faites TTC. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 12% HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 14,4 % TTC.

Pour éviter tout ralentissement dans le déroulement de la vente, les acheteurs sont priés, avant les enchères, de remplir la Carte Acheteur disponible sur le site www.lutece-industrie.com, en salle des ventes et lors des visites, en indiquant leurs coordonnées, et, la vente étant au comptant, de remettre un chèque signé à l'ordre de la SCP Anne et Germain MOREL, ainsi que la garantie de paiement dont modèle ci-après si chèque non certifié.

Pour les acheteurs assujettis et identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, indiquer leur numéro de T.V.A. et fournir l'attestation du numéro d'identification délivrée par l'Administration fiscale de leur Pays.

Pour les lots marqués d'un (*) se reporter aux Conditions Générales de Vente en fin de catalogue.

ENLEVEMENT DES LOTS

En référence à l'article 4 des conditions générales de vente, aucun enlèvement ne pourra être effectué sans la production d'une garantie de paiement (voir modèle dans ce catalogue) ou de chèque certifié.

Enlèvements uniquement sur rendez-vous

Il appartient aux acquéreurs de venir équiper des matériels nécessaires à l'enlèvement de leur(s) lot(s)

PAIEMENT

**CIC EST SAINT-DIE-DES VOSGES – 51 rue Thiers – 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Code Banque 30087 - Code guichet 33658 - N° de compte 00067857901- Clé RIB 57
IBAN FR76 3008 7338 5800 0678 5790 157 – BIC: CMC IFR PP**

GARANTIE BANCAIRE

Nous, soussignés, Banque :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Garantissons jusqu'à un montant de € (euros)

Les achats effectués

par Monsieur ou Madame

de la Société (*Company / Firma*) :

Siège Social :

R.C. :

titulaire, dans notre banque, du compte n°

lors de la vente aux enchères publique des matériels de la Sté **PAPETERIE RAON**

Pour paiement, Monsieur / Madame

De la Société établira un chèque que nous garantissons dans la limite indiquées ci-dessus ou bien le paiement pourra être versé, dès sa première demande écrite dans les mêmes conditions, au compte de :

Maitres Anne & Germain MOREL
Commissaires-Priseurs Judiciaires Associés
65 rue de la prairie
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Tel: +33 (0)3 29 56 13 34 / Fax: +33 (0)3 29 56 99 99 / maitres.morel@wanadoo.fr

Paiement

CIC EST SAINT-DIE-DES VOSGES – 51 rue Thiers – 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Code Banque 30087 - Code guichet 33658 - N° de compte 00067857901- Clé RIB 57
IBAN FR76 3008 7338 5800 0678 5790 157 – BIC: CMC IFR PP

Fait le à

Signature :

Cachet commercial :

ORDRE D'ACHAT

Vente PAPETERIE RAON
Du Vendredi 16 Novembre 2018
Maîtres Anne & Germain MOREL
Commissaires-Priseurs Judiciaires Associés
65 rue de la prairie
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Tel: +33 (0)3 29 56 13 34 / Fax: +33 (0)3 29 56 99 99 / maitres.morel@wanadoo.fr

NOM : FONCTION :
SOCIETE (cachet):
ADRESSE :
CP et VILLE :
TELEPHONE : FAX :
EMAIL :
BANQUE :N° COMPTE.....
N° TVA :

Demandons à la SCP Anne et Germain MOREL d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous pour le prix TTC et hors frais (14,4 % TTC) maximum indiqué, lors de la VENTE aux ENCHERES de la société

PAPETERIE RAON du Mardi 13 Novembre 2018

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.
Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque/espèces ainsi qu'une GARANTIE DE PAIEMENT d'après le modèle proposé au catalogue.

N° de LOT ou Ensembles	OFFRE MAXIMUM en € TTC et HORS FRAIS	Prix adjugé en € TTC et HORS FRAIS

DATE :

SIGNATURE :

N° Lot	Est	Description	Situation
1	20 000	Cellule de désencrage LAMORT, type MAC 4A 144, année 1997 - Volume utile : 19,5 m ³ - 4 étages d'aération - Débit 144 m ³ /h - Acier inoxydable AISI 316 L - Ø de cuve 2970 mm, Ht 3200 mm - 4 cannisters d'injecteurs contenant chacun 9 injecteurs d'air - Pression d'alimentation des injecteurs 140 KPa (1.4 b) - Concentration 1,5% à 2 % - Degré de finition des surfaces intérieures de classe 3 (cigarette), spécification standard SPS/DG/0003 - 1 pompe d'alimentation 1er étage 144 m ³ / h HMT : 22 m CE, type TW7 - 125 HP4, corps fonte / roue inox avec socle, carter, accouplement moteur 18,5 KW, 1450 T/mn	Désencrage
9	600	Tapis de chargement à chaîne avec rampe métallique, capacité 120 T/jour	Préparation pâte
10	3 000	Pulpeur à hélice plate en inox, capacité 40 m ³ , vitesse rotation machine 270 t/mn, vitesse rotation moteur 970 t/mn, puissance moteur 300 CH, transmission par poulies 1600/450, 12 courroies SPC 22X18	Préparation pâte
11	5 000	Raffineur 26" ANDRITZ ESCHERWYSS, Type DSR2-B3-M2, N°102 31, année 1979 équipé d'une armoire électrique de 2015	Préparation pâte
12	3 500	Raffineur PILAO 26", type RTD 660 équipé d'une armoire électrique de 2015	Préparation pâte
13	5 000	Epurateur COMER, type EC10, année 1998	Préparation pâte
14	2 000	Epurateur COMER, type EC5, année 1998	Préparation pâte
15	15 000	Centrale de trituration équipée de 2 vis M16, 2 vis V45 avec triturateur LAMORT type TL2S (moteur reconditionné) et repulpeur	Préparation pâte
16	4 000	Epurateur LAMORT, type SEPAR PLAST	Préparation pâte
17	2 000	Epurateur tourbillonnaire à 5 cones	Préparation pâte
18	500	Pompe à vitesse variable WORTHINGTON	Préparation pâte
19	1 000	Epurateur sous pression LAMORT, type SP M4	Préparation pâte
20	3 000	Epurateur sous pression à marche centripède LAMORT, type SP1000	Préparation pâte

N° Lot	Est	Description	Situation
29		MAP 4 (Faculté de réunion des lots 30 à 42) Laize 3300 mm, Grammage entre 30 et 100 g, Cap. 6T / heure, 150 T/ jour Année 1950, reconditionnée en 2000	MAP 4
30	20 000	Caisse de tête monobloc hydraulique EMI avec ballon diffuseur, largeur 3200 mm, débit aux lèvres 12000-24000 l/mn, éléments principaux du système B.T.F. en acier inoxydable 316 TI, distributeur BTF, type ZVP 800-40/38 P, vitesse maxi 700 m/mn, équipée de 40 actionneurs	MAP 4
31	10 000	Table de fabrication NEYRPIC, longueur de toile 29,35 m, largeur 3,30 m, longueur d'égouttage 11 m comprenant : 1 rouleau de tête Ø 507 mm, 1 rouleau aspirant et 1 rouleau entraineur	MAP 4
32	15 000	Presse pick-up DORRIES	MAP 4
33	15 000	Première section de presse ANB	MAP 4
34	15 000	Deuxième section de presse (Reconstruite vers 1970 par BASAGOITIA)	MAP 4
35	10 000	Presse sécherie REINHARD 9 cylindres, Ø 1500 mm	MAP 4
36	5 000	Frictionneur ANB équipée d'un cylindre frictionneur Ø 4000 mm	MAP 4
37	2 000	Hotte vapeur SPOONER	MAP 4
38	5 000	Presse sécherie REINHARD 5 cylindres Ø 1500 mm	MAP 4
39	20 000	Lissage TOKUDEN, année 1996 avec poste de commande KUSTERS	MAP 4
40	15 000	Scanner de mesure de grammage METSO, type BWM2	MAP 4
41	10 000	Système de contrôle PARSYTEC, type HTP4IQ, dimensions 4175, année 2002	MAP 4
42	15 000	Enrouleuse et filtre polydisque pour la récupération de fibres, année 1980 environ	MAP 4
43	1 500	Virole de lisse KUSTER	MAP 4
44	1 500	Virole de lisse KUSTER	MAP 4
45	1 000	Lisse supérieure TOKUDEN	MAP 4
46	1 500	Comprimeuse (4700A)	MAP 4
47	1 500	Rouleau de tête	MAP 4
48	1 500	Lisse supérieure KUSTER	MAP 4
49	1 500	Lisse inférieure TOKUDEN	MAP 4
50	1 500	Comprimeuse	MAP 4
51	1 500	Presse	MAP 4
52	1 500	Lisse inférieure	MAP 4
53	1 500	Première presse inférieure	MAP 4
54	1 500	Lisse KUSTER complète avec son tiroir	MAP 4

N° Lot	Est	Description	Situation
55	1 500	Coucheuse supérieure	MAP 4
56	1 500	Deuxième presse coucheuse inférieure	MAP 4
57	2 000	Première presse supérieure	MAP 4
60	35 000	Spectromètre de masse phase gazeuse SHIMADZU, mod. GCMS-QP2010SE, N°02053487007, année 2011 avec PC et préparateur d'échantillons IMT, mod. VSP 4000, N°1029, année 2011	Laboratoire
81	15 000	Bobineuse pour MAP 4 à motorisation hydraulique GOEBEL (Darmstadt) Type U16 N° 7962, Laize : 2900 mm, année 1975.	Finition
82	300	Palan électrique UNELEC cap 8T avec palonnier cap 8T	Finition
83	2 500	Emballeuse de bobine fille BUMA (Sweden) N° 21820 équipée d'un palan électrique Joint presse à chapeau. Réf. 32161	Finition
84	1 000	Bobineuse de comptoir, laize : 1200 mm	Finition
85	1 500	Massicot SCHNEIDER 155. Type SENATOR, Modèle 155, N° 60304, année 1973. Equipé d'une adaptation de sécurité JAY ELECTRONIQUE et de 2 tables élévatrices encastrées	Finition
86	1 000	Coupeuse rectangle bleue pour coupe format papier JAGENBERG. N° 400998, Cap. : 200 kg / heure Laize : 1500 maxi, année 1976, équipée de deux postes de comptage.	Finition
87	500	Balance avec plateau encastré TOLEDO et boîtier de commande PRECIA MOLEN.	Finition
88	500	Basculeur à bobine pneumatique	Finition
89	300	Emballeuse LAMB. Laize : 1200 mm, équipé de trois distributeurs de scotch de marque CYCLOP.	Finition
95	400	2 ventilateurs SPOONER	Magasin
96	400	2 ventilateurs SPOONER	Magasin
100	800	Compresseur sur cuve COMPAIR, mod. L22 avec sécheur mod. F36C, année 2010	Maintenance
105	800	Pince à balle AURAMO, mod. RA-150N, année 1999, cap. 1500 kg, ouverture 660 mm	Magasin
106	800	Pince à balle CASCADE, année 1999, cap. 2000 kg, ouverture 650 mm	Magasin
107	800	Pince à balle CASCADE, année 2013, cap. 1500 kg, ouverture 650 mm	Magasin
110	1 500	2 pompes à vide à anneau liquide ALLIMAND, type VG44	Magasin
111	400	4 pompes à vide à anneau liquide	Magasin
112	300	3 pompes à vide à anneau liquide avec moteur	Magasin

N° Lot	Est	Description	Situation
113	300	3 pompes à vide à anneau liquide avec moteur et 1 pompe à vide NEYRPIC, type N14E	Magasin
114	1 000	2 moteurs à courant continu ABB, type DMB200M, puissance 134 Kw, tension 520 volts, 2300 T/mn avec réducteur	Magasin

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

LA VENTE ET SON DEROULEMENT

Article 1

La vente est publique et a lieu aux enchères.

L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant.

En cas de double enchère, le lot sera remis en vente et le public admis à enchérir à nouveau.

Article 2

La vente a lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de vente. Le Commissaire-Preneur Judiciaire se réserve toutefois le droit de s'écarter de l'ordre du catalogue, de réunir ou diviser des lots, ou retirer des lots qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, même après enchères dépassant la mise à prix.

Article 3

Les matériels sont vendus dans l'état où ils se trouvent lors de la vente, sans aucune garantie ni aucun recours, sans réclamation possible une fois l'adjudication prononcée. L'acheteur potentiel est considéré comme compétent, et réputé avoir pris connaissance de l'état du matériel lors des expositions. Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles. Les cotes, quantités et qualités figurant au catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garanties.

LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

Article 4

Les adjudications sont faites TTC. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 12% HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 14,4% TTC.

Pour être effectif, le paiement se fera :

- soit en espèces dans le respect de la réglementation en vigueur, soit 1 000 €,
- soit par chèque certifié ou par chèque accompagné obligatoirement d'une garantie bancaire (voir modèle dans ce catalogue),
- soit par virement bancaire (mode de règlement exigé pour les acheteurs hors France)

Les acheteurs hors France devront s'acquitter du montant de la TVA française au taux de 20 %, comme caution. Cette somme sera remboursée sur présentation du document de transport pour les acheteurs de la CE, et sur présentation du document d'export pour les acheteurs hors CE. L'acquéreur dispose de 30 jours calendaires après la vente pour retourner ces documents à la SCP Anne & Germain MOREL.

L'étude est adhérente au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Preneurs, auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 PARIS.

L'ensemble des frais bancaires restera à la charge de l'acheteur.

TRANSFERT DE PROPRIETE ET GARANTIES

Article 5

Les acheteurs deviennent responsables de leurs lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement. A compter de l'adjudication, le vendeur ne saura être tenu pour responsable de la disparition partielle ou totale du lot adjugé, des dommages qui pourraient lui être occasionnés ou des dommages qu'il pourrait occasionner.

ENLEVEMENT DES LOTS ADJUGES

Article 6

Les enlèvements devront être effectués par l'acheteur dans les délais annoncés dans le catalogue et/ou lors de la vente. Dans le cas où les lots ne seraient pas retirés dans les délais impartis, le vendeur se réserve le droit d'appliquer aux acheteurs retardataires des frais de stockage et de gardiennage, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

Article 7

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement au lot adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites. Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableau de commande des machines.

Article 8

En cas de nécessité de démonter un bien immobilier pour enlever un ou plusieurs lots adjugés, l'acquéreur ne pourra procéder au démontage du bien qu'après accord de l'Officier Ministériel et suivant les termes et conditions définis dans cet accord. Un dépôt en rapport avec les dommages pouvant être occasionnés au bâtiment et à ses installations sera effectué par l'acheteur. Si de tels dommages apparaissaient, le dépôt sera applicable au paiement en compensation des réparations des dommages. Si le dépôt s'avérait insuffisant pour couvrir les dommages occasionnés par l'acheteur sur le bien immobilier, ce dernier devrait prendre à sa charge l'intégralité des frais de remise en état dudit bien. En l'absence de dommage, le dépôt sera rendu à l'acheteur.

RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS MATERIELS

Article 9

Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 Janvier 1981 - décrets 80-543 et 544) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 Janvier 1993 - décrets 93-40) et le certificat de conformité.

9.1

Lorsque l'effet mise en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises, il est rappelé aux acheteurs que le dit effet doit être impérativement remis aux normes susnommées lors de leur installation et/ou utilisation après la vente. Les acquéreurs s'engagent à mettre les matériels en conformité avec les normes qui leur seront applicables. Les matériels sont considérés comme vendus pour pièces.

9.2

Les machines non dangereuses et non conformes, sont vendues inaptées à la mise en production. Elles pourront être vendues dans l'état :

- 1- à une personne physique ou morale destinant le matériel à une utilisation hors CE.
- 2- à une personne physique ou morale ayant qualité de revendeur, récupérateur, reconstruteur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage à une mise en conformité, sous sa responsabilité, avant cession éventuelle à un client exploitant.
- 3- à tout acheteur pour source de pièces détachées et qui reconnaîtra en acceptant les conditions générales et les conditions particulières de ventes aux enchères, ne pas remettre ou céder pour tel le matériel d'exploitation.

9.3

Les machines reconnues dangereuses (arrêtés des 5 mars et 24 juin 1993) et non-conformes ne pourront être cédées qu'aux catégories 1 et de 2 de l'article précédent

9.4

Les acheteurs s'engagent aux respects des critères ci-dessus en acceptant les Condition Générales de ventes aux enchères.

9.5

Les dispositions des articles 9.1 à 9.4 ne sont pas applicables dans le cas de vente judiciaire pratiquée après un jugement prononçant la liquidation judiciaire du vendeur.

Article 10

Lorsque l'effet mis en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises, cette non-conformité et les restrictions de vente qui en découlent seront mentionnées dans le catalogue de la vente dans le descriptif et indiquées lors de la mise aux enchères.

Article 11

Les dispositions des articles 9 à 10 ne sont pas applicables dans le cas de vente judiciaire pratiquée après jugement prononçant la liquidation judiciaire du vendeur.

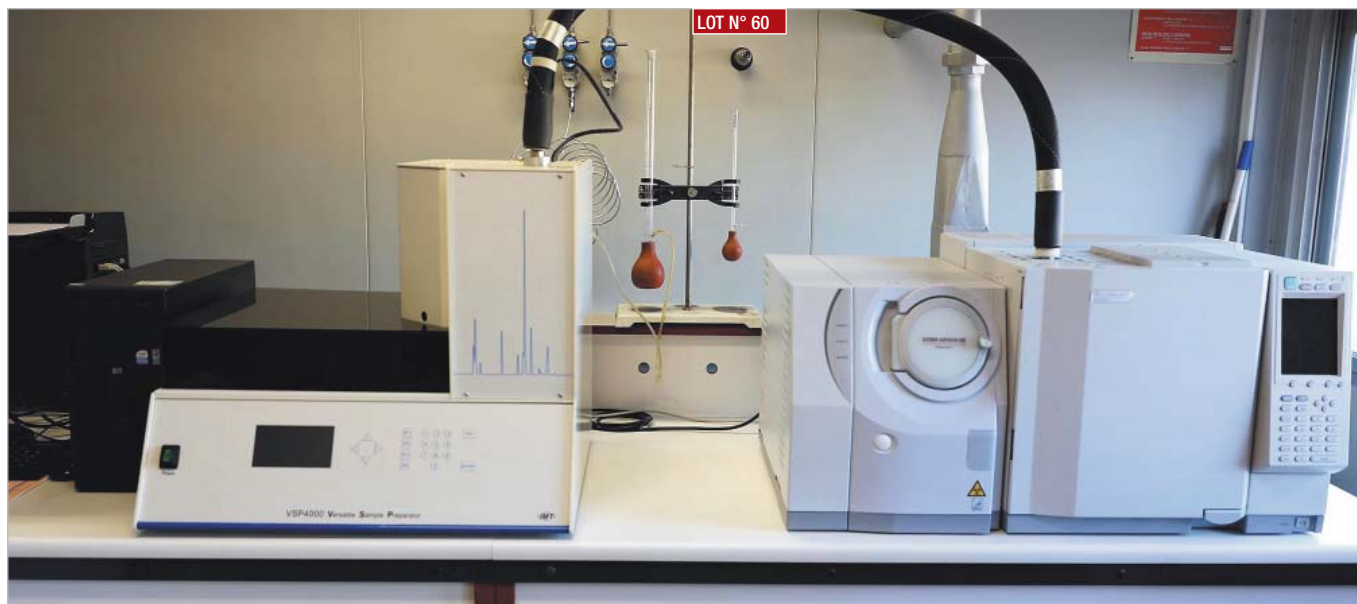
DISPOSITIONS DIVERSES

Article 12

Les présentes conditions de vente sont réputées connues et acceptées sans réserve par l'acheteur.

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française, régit la vente ; toute traduction n'est qu'indicative.

* * *



► Spectromètre de masse phase gazeuse SHIMADZU, mod. GCMS-QP2010SE et préparateur d'échantillons IMT, mod. VSP 4000 (2011)
 ► SHIMADZU gas mass spectrometer, model GCMS-QP2010SE, No. 02053487007 with control station and IMT sample preparer, model VSP 4000 (2011)

Ce dépliant photos ne présente qu'un échantillon des matériels proposés à la vente.

**POUR PLUS DE DÉTAILS, VEUILLEZ TÉLÉCHARGER
 LE CATALOGUE SUR NOTRE SITE
www.lutece-industrie.com**

This photo flyer only contains a survey of the objects to be auctioned.

**FOR MORE DETAILED INFORMATION, PLEASE DOWNLOAD
 THE CATALOGUE ON OUR WEBSITE
www.lutece-industrie.com**

VISITES

PAPETERIE RAON

Rue Emile Zola
 88110 RAON L'ETAPE

Vendredi 16 Novembre 2018
 de 8h00 à 12h00



VIEWING

PAPETERIE RAON

Rue Emile Zola
 88110 RAON L'ETAPE

Friday, November 16th 2018
 from 8.00 am to 12.00 pm

CONDITIONS DE VENTE : Les conditions générales de vente sont précisées au catalogue, notamment en ce qui concerne les restrictions sur la vente des matériels non conformes aux dispositions techniques ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Les lots concernés sont repérés par un astérisque dans le catalogue de vente. Le paiement des lots s'effectue au comptant majoré du montant des frais 14,40% TTC.



Paiement/ Bank details			
CIC SAINT DIE			
Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
30087	33658	00067857901	57
IBAN	FR76 3008 7338 5800 0678 5790 157		
BIC	CMC IFR PP		

CARTE D'ENREGISTREMENT REGISTRATION CARD

Pour vous enregistrer, merci de nous remettre ce formulaire lors des visites ou avant la vente, avec votre carte de visite si possible et impérativement un chèque signé à l'ordre du CPJ ou de la SVV.

To be registered, please give us back this document during the visit or before the auction, with your business card if possible and auction being cash, to give bank guarantee.

N° ACHETEUR / BUYER

SOCIÉTÉ / COMPANY :

ADRESSE / ADDRESS :

CODE POSTAL / ZIP CODE : **VILLE / TOWN :**

TÉLÉPHONE / PHONE : **PAYS / COUNTRY :**

TÉLÉCOPIE / FAX : **E-MAIL :**

N° TVA INTRA. / VAT NUMBER

- UNIQUEMENT POUR LES ACHETEURS ÉTRANGERS -

NOM / LAST NAME :

FONCTION / FUNCTION :

MOBILE :

DATE :

SIGNATURE :

GARANTIE BANCAIRE OUI / YES NON / NO
BANK GUARANTEE

Montant / Amount :

ESPÈCES / CASH OUI / YES NON / NO

Montant / Amount :

CHÈQUE / CHECK OUI / YES NON / NO

CARTE BLEUE / CREDIT CARD OUI / YES NON / NO

VIREMENT / BANK TRANSFER OUI / YES NON / NO



LUTECE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles

60, rue de Castagnary - 75015 PARIS

www.lutece-industrie.com

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63

English and Spanish : +33 (0)7 81 58 50 40

info@lutece-industrie.com